



**Compte Rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire  
du 08 Septembre 2012 à Vichy.**

Denis CADON, président par intérim remercie l'ensemble des personnes présentes puis ouvre la séance.

Appel nominal des clubs et vérification des pouvoirs

CLUBS	Nbre Licences	Nbre de voix	Pvrs	Calcul des voix
CS COSNE	21	2	P	2
GANNAT ON	206	6		6
MONTLUCON ASPTT	43	2	Ex	0
MONTLUCON NAT	313	8		8
MOULINS AV	275	7	P	7
NC MOULINS	106	4	Ex	0
AS NERIS LES BAINS	132	4	P	4
ASC ST GERMAIN	271	7		7
VICHY VAN	782	14		14
<i>Total CD ALLIER</i>		<i>54</i>		<i>48</i>
AURILLAC ASPTT	677	13		13
LA CANTALIENNE	52	3		0
MAURIAC NAT	78	3		0
MURAT AC	141	4		0
<i>Total CD CANTAL</i>		<i>23</i>		<i>13</i>
BRIOUDE CO	211	6		6
DUNIERE AL	58	3		3
LANGÉAC CN	131	4	P	4
LE PUY CN	261	7		7
MONISTROL NAT	525	12	P	12
DAUP YSSINGEAUX	57	3		3
<i>Total CD HTE LOIRE</i>		<i>35</i>		<i>35</i>
AMBERT CN	563	12		0
BILLOM ST DIER NAT	173	5		5
CHAMALIERES MN	445	10		10
CHATEL GUYON CN	78	3		0
CLERMONT FD ASPTT	113	4		4
CLERMONT FD ASSS	83	3		3
ISSOIRE US	224	6	P	6
LEMPDES SN	176	5		0
LES ANCIZES CA	222	6		6
LES COMBRAILLES CN	117	4		0
RIOM CN	289	7		7
RIOM NS	103	4		4

STADE CLERMONTOIS	592	12		12
THIERS SA	193	5	Ex	0
VIC LE COMTE US	442	10	P	10
Total CD PUY DE DOME		96		67
<b>TOTAL</b>	<b>8153</b>	<b>208</b>		
	<b>163</b>			

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

### Introduction du Président

Denis CADON excuse Madame RONCIER directrice du CREPS et la remercie pour son accueil à titre gracieux pour cette journée de travail (mise à disposition de la salle du conseil et de l'amphithéâtre).

Denis CADON rappelle certains faits qui se sont déroulés au début de l'été avec la démission du Président MONEGO et d'un grand nombre des membres du Comité Directeur. Le comité régional se retrouvant dans une situation très délicate, il a été mandaté lors du comité directeur du 3 juillet pour assurer la relation avec la fédération, et en particulier pour porter les intérêt du comité régional lors du bureau fédéral du 6 juillet dédié à l'analyse de la situation auvergnate. Lors de cette réunion la fédération ayant demandé que le comité régional nomme un président par intérim, il a été désigné à cette fonction par le comité directeur lors de la réunion téléphonique du 10 Juillet et Claudine CHARMEIL l'a été au poste de secrétaire générale.

- **Homologation des procès verbaux des précédentes réunions**

Denis CADON informe l'assemblée de la requête adressée par le CTS Hervé LEBAS qui concerne le procès verbal de l'assemblée générale du 16 juin. Celui-ci demande que soit mentionnée une intervention survenue lors d'un échange sur les remboursements de frais. Denis CADON précise que la fédération, consultée sur le traitement de cette requête, recommande qu'elle soit acceptée.

L'homologation du procès-verbal avec cette correction à faire est mise aux voix

Le procès-verbal de l'AG du 16 Juin est adopté à l'unanimité sous réserve d'intégration de l'intervention tel que sollicitée dans la requête.

Homologation des procès-verbaux des comités directeurs des 10 et 23 Juillet et 28 Août 2012

Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

- **Programmes sportifs**

Le programme sportif natation course a été validé lors de la précédente assemblée générale, l'assemblée doit se prononcer sur l'approbation des programmes natation maîtres et natation synchronisée. A noter que le comité régional n'a pas de proposition de programme pour le water-polo, l'eau libre et la natation estivale.

#### **Natation maîtres**

Dominique DELCHET propose qu'un championnat régional en bassin de 50m soit ajouté et qu'il soit jumelé avec une organisation club. Cette proposition ferait suite à une recommandation de la fédération de créer un tel championnat.

Denis CADON souhaite que cette proposition soit étudiée par la prochaine commission des maîtres lors de la construction du programme 2013-2014.

#### **Natation synchronisée**

Il s'agit de la reconduction du programme de la saison passée.

Mise aux voix des programmes sportifs Natation Maîtres et Synchronisée :

Pour : 163 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

Ils sont adoptés à l'unanimité.

- **Organisations clubs 2012-2013**

Le tableau récapitulatif des demandes parvenues au comité régional est présenté. Quelques ajustements ou corrections sont décidés.

Mise aux voix de ces demandes

Pour : 163 - Contre : 0 - Abstention : 0

Les compétitions organisées par les clubs sont adoptées à l'unanimité

- **Désignation des lieux de compétitions**

#### **Natation course :**

Le tableau des propositions des clubs est commenté. Des solutions sont recherchées pour les compétitions sans proposition ou pour celles ayant plusieurs candidats.

Montluçon et Clermont se proposent pour la compétition du 16 et 17 Février 2013. Une décision sera prise ultérieurement après réponses des collectivités locales.

Un débat s'instaure sur les propositions de lieux des épreuves régionales du Natathlon. Denis CADON rappelle à l'assemblée la décision prise lors de la précédente assemblée générale et propose donc de ne pas déroger à cette règle. Les lieux sont désignés.

Pour la compétition du Troph'espoirs du 23 Juin 2013, deux lieux sont proposés : Thiers et Ambert. Un vote est organisé pour désigner le lieu :

T = Thiers

A= Ambert

CLUBS	Nbre Licences	Nbre de voix	Pvrs	Calcul des voix	Nbre Voix "Pour"	Nbre Voix "Abst"
CS COSNE		2	P	2		X
GANNAT ON	21	6		6	T	
MONTLUCON ASPTT	206	2	Ex	0		
MONTLUCON NAT	43	8		8	T	
MOULINS AV	313	7	P	7	T	
NC MOULINS	275	4	Ex	0		
AS NERIS LES BAINS	106	4	P	4	T	
ASC ST GERMAIN	132	7		7		X
VICHY VAN	271	14		14	T	
<i>Total CD ALLIER</i>	782	54		48		
AURILLAC ASPTT		13		13	T	
LA CANTALIENNE	677	3		0		
MAURIAC NAT	52	3		0		
MURAT AC	78	4		0		
<i>Total CD CANTAL</i>	141	23		13		
BRIOUDE CO	211	6		6	T	
DUNIERE AL	58	3		3	T	
LANGÉAC CN	131	4	P	4		X
LE PUY CN	261	7		7	A	
MONISTROL NAT	525	12	P	12	T	
DAUP YSSINGEAUX	57	3		3	A	
<i>Total CD HTE LOIRE</i>		35		35		
AMBERT CN	563	12		0		
BILLOM ST DIER NAT	173	5		5		X
CHAMALIERES MN	445	10		10		X
CHATEL GUYON CN	78	3		0		
CLERMONT FD ASPTT	113	4		4	T	
CLERMONT FD ASSS	83	3		3	T	
ISSOIRE US	224	6	P	6	T	
LEMPDES SN	176	5		0		
LES ANCIZES CA	222	6		6		X
LES COMBRAILLES CN	117	4		0		
RIOM CN	289	7		7	T	
RIOM NS	103	4		4		X
STADE CLERMONTOIS	592	12		12	A	
THIERS SA	193	5	Ex	0		
VIC LE COMTE US	442	10	P	10		X
<i>Total CD PUY DE DOME</i>		96		67		
<i>TOTAL</i>	<i>8153</i>	<i>208</i>				
	<b>163</b>					

Résultats des votes : **Thiers : 93 voix** ; Ambert : 22 voix ; Abstentions : 48 voix

### Natation maîtres

Deux lieux ont été demandés Interclubs des Maîtres (Thiers et Les Ancizes) un vote est nécessaire :

T = Thiers

LA = Les Ancizes

CLUBS	Nbre Licences	Nbre de voix	Pvrs	Calcul des voix	Nbre Voix "Pour"	Nbre Voix "Abst"
CS COSNE		2	P	2		X
GANNAT ON	21	6		6	LA	
MONTLUCON ASPTT	206	2	Ex	0		
MONTLUCON NAT	43	8		8	LA	
MOULINS AV	313	7	P	7	LA	
NC MOULINS	275	4	Ex	0		
AS NERIS LES BAINS	106	4	P	4	LA	
ASC ST GERMAIN	132	7		7	LA	
VICHY VAN	271	14		14	LA	
<i>Total CD ALLIER</i>	782	<i>54</i>		<i>48</i>		
AURILLAC ASPTT		13		13	LA	
LA CANTALIENNE	677	3		0		
MAURIAC NAT	52	3		0		
MURAT AC	78	4		0		
<i>Total CD CANTAL</i>	141	<i>23</i>		<i>13</i>		
BRIOUDE CO	211	6		6	LA	
DUNIÈRE AL	58	3		3		X
LANGÉAC CN	131	4	P	4	LA	
LE PUY CN	261	7		7		X
MONISTROL NAT	525	12	P	12	LA	
DAUP YSSINGEAUX	57	3		3	LA	
<i>Total CD HTE LOIRE</i>		<i>35</i>		<i>35</i>		
AMBERT CN	563	12		0		
BILLOM ST DIER NAT	173	5		5	LA	
CHAMALIERES MN	445	10		10	LA	
CHATEL GUYON CN	78	3		0		
CLERMONT FD ASPTT	113	4		4	LA	
CLERMONT FD ASSS	83	3		3	LA	
ISSOIRE US	224	6	P	6	LA	
LEMPDES SN	176	5		0		
LES ANCIZES CA	222	6		6		X
LES COMBRILLES CN	117	4		0		
RIOM CN	289	7		7	LA	
RIOM NS	103	4		4		X
STADE CLERMONTOIS	592	12		12	LA	
THIERS SA	193	5	Ex	0		
VIC LE COMTE US	442	10	P	10	LA	
<i>Total CD PUY DE DOME</i>		<i>96</i>		<i>67</i>		
<i>TOTAL</i>	<i>8153</i>	<i>208</i>				
<i>163</i>						

Résultats des votes : Thiers : 0 voix ; Les Ancizes : 141 voix ; Abstentions : 48 voix

## **Championnat de France de Sport Adapté les 22 23 et 24 Novembre 2012 à Clermont-Ferrand**

Denis CADON informe l'assemblée des engagements qui ont été pris en début d'année concernant la participation du comité régional dans l'organisation de ce championnat (mise à disposition des officiels, chronométrage électronique, secrétariat...). Il précise qu'il a pris contact avec le président de la FFSA afin d'étudier une contribution financière de la FFSA en contrepartie de la participation du CRAN. Le principe a été accepté par la ligue de la FFSA, dans ce contexte Denis CADON souligne qu'il est important que la contribution du CRAN soit à la hauteur. Un appel à disposition sera lancé.

### **• Point de situation du Comité Régional et Budget 2012**

Denis CADON souligne la nécessité que le CRAN adopte un budget prévisionnel pour 2012. Avec Claudine CHARMEIL ils ont préparé ce budget qui va être présenté en tenant compte du réalisé au 31 août, des décisions déjà prises pour la réduction au **strict** minimum des dépenses. Ils estiment ce budget sincère mais avec risques d'écart en fin d'exercice du fait des nombreuses incertitudes qui subsistent sur les engagements pris précédemment.

Afin de rendre compréhensible ce budget, Denis CADON présente un document synthétique du diagnostic mené depuis début juillet.

### **Situation du Comité Régional au 31 Août 2012**

Le document est commenté. S'agissant d'un document de travail dont certains points devront être confirmés lors de l'audit financier diligenté par la FFN il ne sera pas joint au présent procès verbal.

### **Budget prévisionnel 2012.**

Le budget présenté conduit à une perte de 4 312 €. Denis Cadon indique qu'il estime qu'il n'est pas envisageable d'adopter un prévisionnel déficitaire et propose une solution qui consisterait à ce que les comités départementaux abandonnent un tiers du montant de la ristourne due pour la saison 2011-2012 ce qui porterait cette charge à 14 465 € au lieu de 21 700 €. Ainsi le budget prévisionnel 2012 serait équilibré (résultat ramené à 2 921 €). En contre partie de cette réduction le CRAN réglerait la ristourne 2011-2012 avant la fin d'année. Il précise que cette proposition est soutenue par le comité directeur réuni dans la matinée.

Un débat nourri suit cette proposition, en particulier sur la capacité de l'assemblée à prendre une décision qui impactera les comités départementaux. Alain BERGON (président du CD 03), Yves TIBLE (président du CD 15), Jean Paul NARCE (président du CD 43) soutiennent cette proposition. Le Président du Puy de Dôme absent ne peut participer au débat et faire connaître sa position.

Interventions de Dominique DELCHET qui fait observer que les comptes du Puy de Dôme ne sont pas très satisfaisant. Il ajoute qu'il serait souhaitable, pour les années futures, de prévoir une ristourne au prorata du nombre de licences par départements comme par le passé.

Suite à ces échanges, le budget prévisionnel 2012 modifié (résultat prévisionnel ramené à 2 921 €) est mis au vote.

Pour : 163 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité

- **Règlement financier 2012 - 2013**

Denis CADON propose de reporter à l'assemblée générale électorale la présentation du règlement financier 2012 – 2013 car il n'a pu être finalisé compte tenu de la charge de travail et la nécessité d'attendre la validation du budget prévisionnel 2012.

Denis CADON met aux voix cette proposition

Pour : 163 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

- **Mise en conformité des statuts du comité régional.**

Denis CADON explique la nécessité de changer les statuts du comité régional pour se mettre en conformité avec les statuts types établis par la fédération. Ceux actuellement en vigueur datant de 2004 ne sont pas conformes.

Pour les éléments spécifiques, le comité directeur propose que le siège social reste à Vichy et que le nombre de membres soit porté à 30 (dont le médecin).

Mise aux voix de la mise en conformité des statuts du comité régional :

Pour : 163 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

La mise en conformité des statuts est adoptée à l'unanimité tel que proposé.

- **Programmation de l'assemblée générale électorale**

Elle aura lieu le 20 octobre 2012 à la Maison des Sports de Clermont Ferrand. La lettre tirée au sort pour la constitution de la liste des candidats est le **L**. Un appel à candidatures sera envoyé aux clubs prochainement.

- **Questions diverses**

Denis CADON demande aux clubs de s'inscrire dans les actions menées par le CRAN, c'est une condition nécessaire pour permettre au comité régional de retrouver rapidement sa dynamique et des moyens financiers pour remplir sa mission. En réaction plusieurs interventions des représentants des clubs pour :

- regretter que le programme de stages organisés par le CRAN ne soit pas encore connu,
- proposer l'organisation d'un dispositif de détection pour la sélection d'entrée pour le centre régional d'entraînement.

Denis CADON répond que ces points font partie des préoccupations du CRAN. Concernant les stages il espérait être en mesure de présenter un programme pour la saison.

Le président par intérim remercie les représentants des clubs pour leur écoute et leur soutien.

Clôture de la séance : 18h15.

Le Président par intérim.

